RÈGLEMENT (CEE) N° 1480/79 DE LA COMMISSION

du 16 juillet 1979

modifiant le règlement (CEE) n° 651/71 relatif à certaines modalités d'application des restitutions à l'exportation des graines oléagineuses

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté économique européenne,

vu le règlement n° 136/66/CEE du Conseil, du 22 septembre 1966, portant établissement d'une organisation commune des marchés dans le secteur des matières grasses (1), modifié en dernier lieu par le règlement (CEE) n° 590/79 (2), et notamment son article 28 paragraphe 3,

vu le règlement n° 142/67/CEE du Conseil, du 21 juin 1967, relatif aux restitutions à l'exportation de graines de colza, de navette et de tournesol (3), modifié en dernier lieu par le règlement (CEE) n° 2429/72 (4), et notamment son article 5 paragraphe 3 et son article 6,

considérant que l'article 4 du règlement (CEE) n° 651/71 de la Commission (5) prévoit les conditions de paiement de la restitution en cas d'exportation vers une destination obligatoire prévue à l'article 13 paragraphe 2 du règlement (CEE) n° 2041/75 de la Commission (6), modifié en dernier lieu par le règlement (CEE) n° 1479/79 (7) ; que ce dernier règlement a supprimé la possibilité d'exportation à destination obligatoire ; qu'il convient donc d'abroger l'article 4 du règlement (CEE) n° 651/71 ;

considérant que les mesures prévues au présent règlement sont conformes à l'avis du comité de gestion pour les matières grasses,

A ARRÊTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT :

Article premier

L'article 4 du règlement (CEE) n° 651/71 est abrogé.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le troisième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel des Communautés européennes.*

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 16 juillet 1979.

Par la Commission

Finn GUNDELACH

Vice-président

(1) JO n° 172 du 30. 9. 1966, p. 3025/66.
(2) JO n° L 78 du 30. 3. 1979, p. 1.
(3) JO n° 125 du 26. 6. 1967, p. 2461/67.
(4) JO n° L 204 du 23. 11. 1972, p. 1.
(5) JO n° L 75 du 30. 3. 1971, p. 16.
(6) JO n° L 213 du 11. 8. 1975, p. 1.
(7) Voir page 12 du présent Journal officiel.